



CHARTRE DE BONNE CONDUITE ET D'ENGAGEMENT SENIORS

FCH LENS
SAISON 2024/2025.

I. La charte de bonne conduite :

Faire partie d'une association, d'un club, c'est avoir des droits mais aussi des obligations. Chacun trouvera ici des éléments qui contribuent à donner au FCH lens l'esprit de respect, le goût de l'effort, la solidarité, la loyauté, la convivialité. Rappelons qu'un club est aussi un moyen de socialisation, donc de vivre ensemble, c'est aussi un lieu de vie, de plaisir partagé avec ses amis c'est presque une deuxième famille.

C'est avec ces objectifs communs que l'on fera grandir le club et que l'on tiendra les objectifs qui seront donnés en début de saison.

II. La charte du joueur :

Le joueur s'engage à :

1. **Être présent à l'entraînement** et prévenir en cas d'empêchement (spond ou message aux coachs).
2. Respecter les règles du football, ne pas les enfreindre par la tricherie.
3. Respecter les décisions de l'Arbitre.
4. Respecter les adversaires et partenaires en restant maître de soi, en refusant la violence physique et verbale.
5. Adopter une attitude courtoise et polie. Ne jamais oublier les mots « Bonjour », « Merci », « Au revoir ».
6. Accepter la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire et reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite.
7. Rester serein et garder sa dignité dans toutes circonstances, être exemplaire, généreux, tolérant.
8. Refuser toute forme de discrimination.
9. **Signer une licence pour jouer dans le club, quelle que soit l'équipe dans laquelle il est convoqué (A ou B).**
10. **Respecter les décisions et les choix de l'Educateur ou du Dirigeant.**
11. Respecter le matériel et les installations mis à disposition. En outre les vestiaires, les terrains doivent être laissés propres après chaque entraînement, après chaque match
12. Entretenir et avoir en permanence un équipement nécessaire.
13. Porter haut les couleurs du club, avoir l'esprit d'équipe sans oublier que le football reste avant tout un jeu.
14. Participer à la vie du club par plusieurs actions bénévoles au cours de la saison.
15. **Payer sa licence AVANT la reprise de la saison (fin août).**

III. Informations complémentaires :

- Reprise des entraînements le mardi 6 août rdv 18h30 à MOULIN.
- Matchs amicaux de préparation durant le mois d'août.
- Prix de la licence : 150 euros (avec pack survêtement ADIDAS inclus).

Nom et prénom du joueur :

Date :

Signature :